79e ANNEE. — N° 29. MERCREDI 8 MARS 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Tout ce qui fait la noblesse et la beauté de l'homme peut être remis en question dans une affreuse mêlée et c'est pourquoi, suivant le mot célèbre de Pascal, puisque nous ne pouvons pas faire que la force soit juste, faisons que la justice soit forte !

Opus justitiæ, pax !
La paix, œuvre de justice !

Elle est radieuse et rayonnante, cette devise que le nouveau Pape a choisie comme symbole de son action spirituelle sur le monde. Qu'il emploie sa haute autorité morale à inspirer d'un tel esprit cette société internationale, haineuse, hérissée, farouche, impitoyable aux faibles et il aura travaillé à une véritable libération de l'humanité, à l'une des plus nobles œuvres et des plus urgentes qui se puisse accomplir en notre triste temps !

La paix, œuvre de justice !

Ah ! l'on ne saurait mieux exprimer l'immense aspiration de cette pauvre communauté humaine qui vit chaque journée dans l'angoisse de lendemains sanglants !

Il n'y a pas la guerre ! C'est vrai ! Mais on entend le monstre rôder aux sombres carrefours du monde !

Il n'y a pas la guerre ! Mais il n'y a pas non plus la paix, car il ne suffit pas pour avoir la paix, la vraie, la bienfaisante paix, il ne suffit pas que l'échéance fatale du massacre soit retardée de mois en mois, de semaine en semaine ! Pour que la paix règne sur les hommes, il ne suffit pas que la fragile et précaire construction où s'abrite sa précieuse existence soit protégée par des barrières de poitrines offertes au sacrifice, par des remparts de bayonnettes, de mitrailleuses et de canons !

Il faut qu'elle soit dans les esprits et dans les cœurs. Il n'y a de paix véritable que dans la confiance et la fraternité. On n'est pas un pacifique si l'on n'est empêché de tuer son voisin que par la peur d'être tué par lui ! Les peuples qui ne se sentent protégés de la guerre que parce qu'ils se tiennent constamment prêts à la faire vivent dans un état d'alerte qui ne comporte aucun des biens de la paix puisqu'il entretient dans les cœurs la méfiance, la haine et la peur.

⁂

La paix, œuvre de justice !

Voilà bien ce qu'il faut et qui ressemble aussi peu que possible à cette attente anxieuse où la paix est un peu comme un condamné qui se traîne de sursis en sursis...

Voyez cette société européenne formée de deux camps ennemis, dressés face à face, dont chacun s'arme jusqu'à épuisement dans l'espoir d'acquérir un moment de supériorité dont il profitera pour se jeter sur l'autre.

Est-ce là une œuvre de justice ? Non, puisque, même sans y recourir, c'est la violence qui règne.

Les peuples faibles sont opprimés. Leurs droits sont foulés aux pieds, piétinés sous la botte des dictateurs. Leur liberté est détruite.

L'Autriche est assaillie, supprimée du monde. Son chef, coupable d'avoir voulu défendre l'existence de son pays, est emprisonné quelque part, on ne sait pas où. Et personne n'ose demander à Hitler: qu'as-tu fait de Schussnig ?

La Tchécoslovaquie est disloquée, démembrée, réduite à l'état d'esclavage.

Les pays qu'elle couvrait de son corps, Roumanie, Pologne, Yougoslavie même, sont menacés d'être soumis à la loi de Berlin.

Tels sont quelques traits de cette situation où l'Europe mène une vie haletante et angoissée. A cette paix de misère et d'iniquité, Pie XII demande que soit substituée la vraie *paix, œuvre de justice !*

« Nous appelons tous les hommes à la paix », a-t-il dit dans son premier message. En France, on applaudit. Nous verrons bien qui dira non !...

⁂

En attendant, il y a quelque chose à quoi nous devons d'abord penser et que Georges Duhamel rappelle en conclusion de son beau livre « Memorial de la guerre blanche » : « *Que la France ne l'oublie jamais,* « *elle est, à cet instant du monde, un* « *des derniers soldats de l'humanis-* « *me occidental, de cet humanisme* « *qui a produit tant d'esprits admira-* « *rables et que menacent aujour-* « *d'hui les entreprises de l'éternelle* « *barbarie !* »

Tout ce qui fait la noblesse et la beauté de l'homme peut être remis en question dans une affreuse mêlée et c'est pourquoi, suivant le mot célèbre de Pascal, puisque nous ne pouvons pas faire que la force soit juste, faisons que la justice soit forte.

Emile LAPORTE.

o-o-o

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Utilisation des compétences

L'Allemagne s'achemine tout doucement vers l'Age d'or. Chaque jour est une étape... It's a long way, comme dirait M. Chamberlain.

Pour l'instant, le gouvernement du Reich est très préoccupé de mettre chacun à sa place. The right man in the right place, *comme dirait encore M. Chamberlain.*

Les premières mesures ont donné des résultats encourageants. On sait que les danseurs mondains fonctionnent déjà comme ouvriers tourneurs et que les petits boutiquiers, n'ayant plus rien à vendre, sont progressivement adaptés au rôle de consommateur. Rôle difficile, car il y a autant à consommer qu'à vendre.

A ce simple détail, on reconnaîtra que la tâche de M. Hitler est redoutable.

Elle s'accomplit néanmoins avec une rigueur implacable. De nouveaux décrets prévoient que « les artisans actuellement occupés dans un emploi sans rapport avec leurs capacités seront appelés à un travail utilisant plus rationnellement leur compétence ».

Ces lignes peuvent paraître insignifiantes. Et pourtant !

Qu'on veuille bien songer au cas du chancelier Hitler, qui exerce ses fonctions en artisan, et qui peut être utilisé, du jour au lendemain, de façon tout à fait « rationnelle », dans une entreprise de peinture en bâtiment.

Mais le Reich tient-il vraiment à utiliser les compétences ?

C'est vraisemblable, disent les méchantes langues, car le docteur Gœbbels, par exemple, ayant déclaré que les intellectuels devaient strictement se taire, ne cesse, lui, de prendre la parole.

Alors, bravo !

D'ici peu, toutes les énergies nationales auront trouvé leur emploi. Il suffira de quelque imagination.

Il y a bien des problèmes embarrassants et qui, à première vue, peuvent paraître insolubles.

Ainsi la presse nazie mène actuellement une grande campagne contre les « rouspéteurs » qui se multiplient dans les Sudètes. « Qu'il manque à ces gens un quart de beurre, une semaine ou l'autre, écrit le Zeit *et les voilà qui se répandent en lamentations. »*

Etonnons-nous d'abord que l'on puisse manquer de beurre en Allemagne. Ça doit être une fausse nouvelle. Ceci dit, étonnons-nous encore : Pourquoi donc vouloir la mort des « rouspéteurs » ?

C'est précieux, les « rouspéteurs ».

Les Allemands ne savent que faire des leurs ? Voilà pourtant une belle occasion d' « utiliser les compétences ».

Car, justement, Tino Rossi va chanter à Berlin.

René SAIVE.

La retraite des vieux travailleurs

La Chambre a commencé la discussion du projet de loi relatif à la retraite des vieux travailleurs.

Tous les Français des deux sexes qui ont atteint ou dépassé l'âge de soixante ans, bénéficiaires ou exclus des assurances sociales, travailleurs salariés ou travailleurs indépendants, ont droit à une allocation qui leur sera servie par la Caisse de garantie des assurances sociales, dans les conditions fixées par la présente loi.

L'article 2 est ainsi conçu : « Le taux de l'allocation est fixé à 2.200 francs par an pour le salarié et pour le travailleur indépendant. Cette allocation est portée à 3.200 francs par an pour les ayants-droits, mariés ou cohabitants, quand les deux conjoints ont atteint ou dépassé l'âge de soixante ans. Le bénéficiaire a le droit d'option entre l'allocation et la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance aux vieillards et le fonds de chômage.

Informations

Terrible accident d'avion

Une patrouille de skieurs alpins, sous les ordres du lieutenant Dazet, du 141e *I.A.*, a découvert, samedi matin, dans un ravin de la région de Roubion, la carcasse d'un avion allemand que l'on croit être le « Dalus », avion civil, dont Berlin a signalé le 5 février la disparition.

De la carlingue, on a retiré neuf corps presque entièrement carbonisés ; deux autres ont été retrouvés à 20 mètres de là, presque enfouis sous la neige, et notamment celui d'une jeune femme.

Un moteur de l'avion s'était détaché et a été retrouvé à plus de 50 mètres du point de chute.

On pense que l'accident est dû au brouillard qui régnait dans la région le 24 février dernier.

L'avion a heurté des mélèzes, qui ont été coupés, s'est abattu et a pris feu.

La crise ministérielle belge

Après avoir eu de longs entretiens, d'abord avec M. Soudan, puis avec le roi, M. Pierlot a réuni en Conseil de cabinet les membres du gouvernement démissionnaire.

Au cours de leurs délibérations les ministres ont consulté M. Bajard, directeur général des affaires électorales au ministère de l'Intérieur, ainsi que le directeur du « Moniteur belge ».

Aussitôt, dans les milieux bien informés, on déclarait que les ministres avaient envisagé l'éventualité et l'opportunité d'une dissolution de la Chambre. Durant une suspension de séance qui se prolongea jusqu'à 21 h. 30, M. Pierlot s'est rendu au palais pour mettre le roi au courant de la situation.

Le Pape fait une chute sans gravité

En revenant, samedi, de la chapelle Sixtine, le pape a fait un faux pas sur trois marches qui séparent la chapelle Sixtine d'une salle voisine. Il est tombé et s'est légèrement éraflé le coude droit. Il n'en a pas moins poursuivi son chemin.

Arrivé dans sa chambre, le pape a été examiné immédiatement par le médecin de service, qui a diagnostiqué une simple contusion.

Les journalistes suisses resteront à Rome

Le ministre des Affaires étrangères d'Italie a communiqué au ministre de Suisse que la mesure d'éloignement prise à l'égard de MM. Hodel, Gentizon et Pedrazzini a été suspendue et que ces journalistes peuvent rester à Rome.

Le ministre a exprimé au ministre des Affaires étrangères sa satisfaction pour son aimable intervention dans cette affaire.

L'Italie convoque la classe 1918

Le bruit ayant couru, à l'étranger, que le gouvernement italien avaient rappelé les réservistes de plusieurs classes, on précise dans les milieux autorisés qu'il s'agit, en réalité, de l'appel normal (qui a lieu généralement tous les ans à cette époque) de la classe 1918, c'est-à-dire des jeunes gens nés en 1918 et des sursitaires et ajournés des classes 1915, 1916 et 1917.

Déclarations du général Franco

Dans une interview qu'il vient d'accorder au correspondant du « Sunday Chronicle » à Barcelone, le général Franco a réaffirmé la volonté d'indépendance de l'Espagne nationaliste à l'égard de l'Italie et de l'Allemagne.

« Je dois d'abord dire nettement, a notamment déclaré le généralissime, que ni l'Italie, ni l'Allemagne n'ont revendiqué une partie quelconque du territoire espagnol, ni demandé la permission d'établir des bases militaires en Espagne. J'ai négocié avec le Reich et l'Italie des accords garantissant l'Espagne pour les Espagnols. Pas un pouce de sol espagnol ne passera sous la domination d'une puissance étrangère quelconque ».

Madrid serait prêt à la résistance

Un communiqué de Madrid déclare :

Les forces républicaines sont prêtes à résister aux attaques de l'ennemi. Partout, les travaux de défense sont poursuivis avec rapidité.

Dans la région de Cuenca, les employés de chemin de fer ont décidé de porter la journée de travail à douze heures, afin d'augmenter le rendement des travaux de défense.

A la frontière russo-mandchoue

Un détachement de soldats russes s'est lancé, à deux reprises, à l'assaut d'un poste frontière mandchou, à environ 190 kilomètres au nord de Mchouli.

Les soldats soviétiques ont été repoussés et ont perdu onze hommes. On ne signale aucune perte du côté mandchou.

La situation devenant de plus en plus tendue dans les régions frontières, les autorités prévoient de nouvelles escarmouches.

Pas de rencontre Chamberlain-Mussolini-Hitler

Dans les milieux britanniques autorisés, on déclare comme étant sans fondement la nouvelle avancée par certains cercles allemands et italiens et selon laquelle M. Chamberlain, premier ministre britannique, rencontrerait prochainement le chancelier Hitler et M. Mussolini.

Pour l'armée américaine

Le président Roosevelt, dans une lettre adressée à M. Bankhead, speaker de la Chambre des représentants, demande que le Congrès vote immédiatement les crédits supplémentaires de 123.839.237 dollars pour l'achat de matériel de première nécessité pour l'armée, notamment des canons de D.C.A., des fusils semi-automatiques, des canons antichars, de l'artillerie, des masques à gaz.

Ces crédits comprennent le renforcement des défenses côtières et permettent l'entraînement de 20.000 pilotes civils.

Dans les milieux bien informés, on souligne que cette demande de crédits est un supplément aux crédits votés vendredi à la Chambre.

Le service obligatoire en Suède

Selon des informations de presse, le gouvernement a préparé un projet de loi instituant, en cas de guerre ou de situation extraordinaire, un service obligatoire pour tous les citoyens de 18 à 70 ans.

Les étrangers résidant en Suède y seraient astreints.

EN PEU DE MOTS...

— Les autorités du port d'Astoria (Etats-Unis) ont décidé d'interdire le chargement de ferraille à destination du Japon à cause du mouvement d'opposition des milieux japonais des Etats-Unis.

— Un gardien de l'asile de Vauclaire (Dordogne), nommé Jean Roumagne, dans une crise de neurasthénie tue sa femme, ses deux enfants et se suicide.

— Le chef du bureau politique de la marine de guerre de l'U.R.R.S., M. Sapochnikou, aurait été arrêté.

— En Allemagne, tous les jeunes garçons et jeunes filles de 13 à 14 ans, suivront, chaque année, des cours spéciaux de protection contre les attaques aériennes.

— Tous les navires se trouvant dans la mer Noire ont été prévenus que le vapeur « Kapo » qui a 780 réfugiés israélites à bord est en perdition.

— M. Howard Carter, le fameux égyptologue qui dirigea, avec lord Carnarvon, l'expédition qui découvrit, le 5 septembre 1922, le tombeau de Tout-Ank-Ammon, est mort jeudi, à l'âge de 66 ans.

— On déclare que fin mars, l'armée de l'Air anglaise disposerait de 1.750 avions de première ligne.

NOS ÉCHOS

Que craint-on ?

L'inquiétude internationale est indéniable et elle pèse lourdement sur les marchés financiers qui sont dans une inactivité presque totale.

Que craint-on ?

On a forgé beaucoup d'hypothèses qu'il ne convient d'accueillir qu'avec une extrême prudence.

A la vérité personne ne sait rien. C'est un état d'angoisse diffuse et incertaine.

Cependant les autorités militaires n'excluent pas la possibilité d'une agression brusquée, *sans aggravation préalable apparente de la situation internationale.*

C'est pourquoi les dispositifs d'écoute et d'alerte ont été ces jours-ci renforcés sur toutes nos frontières.

On incline à penser que l'attaque brusquée — si elle a lieu, empressons-nous d'ajouter — ne se produira pas sur la frontière de l'Est.

On redoute plutôt un « attentat » en Méditerranée : Tunisie ? Djibouti ? Egypte ?

Il y a deux opinions à ce sujet. Les uns pensent que l'agression prendra la forme d'une irruption armée ; les autres estiment qu'il y aura simplement une menace, avec déploiement de forces mais sans attaque proprement dite ; bref une tentative d'intimidation à grand spectacle.

Encore une fois, nous n'affirmons rien. Nous enregistrons simplement des bruits et des rumeurs qui émanent de milieux sérieux et renseignés.

L'auteur ! l'auteur !

Entendu, lors de la récente reprise du *Mariage de Figaro*, à la Comédie-Française. Notons tout de suite que la chambrée était de qualité.

La dame. — Combien y a-t il d'actes ?

Le mari. — Demande à l'ouvreuse.

La dame. — Madame, combien y-a-il d'actes ?

L'ouvreuse (une vétérane, pourtant). —C'est une nouveauté, madame, alors on ne sait pas encore.

Beaumarchais, une nouveauté ! ! !

Au dernier baisser de rideau, parmi les vivats, on entendit: « L'auteur ! L'auteur !... »

Ce devait être la dame... ou le monsieur.

LA PAIX ET LA GUERRE

Tout le monde aime la paix, tout le monde la prône : dès qu'un chef d'Etat ouvre la bouche, c'est pour en vanter la douceur et les avantages. Comment peut-il se faire qu'avec de si précieux dons la paix n'arrive pas à une situation de tout repos ? Mais non, cette mariée trop belle n'a que des amateurs ; elle ne sera jamais l'épouse aimable de l'humanité.

Je me rappelle avoir eu à son sujet plus d'une discussion au lendemain de la guerre. Je pensais à ce moment-là qu'il vaudrait mieux parler une fois pour toutes de la guerre pendant que nous sentions encore la plaie au vif :

« Il est presque impossible » — pensais-je — « que tant de philosophes, tant de savants, tant même d'auteurs et d'hommes politiques n'arrivent pas à découvrir les origines les plus secrètes d'un aussi infernal désordre, à en expliquer à fond le mécanisme, à en reconnaître le microbe si c'est une maladie ; à le réduire à l'impuissance où à le juguler comme nous avons jugulé la variole et la fièvre typhoïde. »

Renaudel me répondit que je parlais trop de la guerre, qu'on en guérirait comme d'une maladie mentale — vous savez bien, suivant le conseil qu'il ne faut pas contrarier les fous, qu'il faut flatter leur manie, leur faire tout oublier :

« N'en parlons jamais, ne lui donnons aucune importance : elle s'en ira comme elle est venue, à la façon d'un rhume traité par l'indifférence. »

Il croyait vraiment qu'il suffirait de crier : « Il n'y a jamais eu de guerre, il n'y en aura plus jamais. » La guerre disparaîtrait toute honteuse du peu d'honneur qu'on lui faisait.

C'était bien aussi l'idée de l'Angleterre et de l'Amérique : avec une bonne Société des Nations, où il ne serait jamais question que de paix, on pouvait s'en tirer. D'aucuns, brochant sur le tout, prétendaient avoir un tel mépris pour cette resucée des siècles qu'à leur estime on ne devait même pas envoyer de soldats à la frontière... Comment supposer que d'honnêtes Allemands ne seraient pas arrêtés par un sourire, par une soumission tranquille, par un appel à tous les vrais sentiments pacifiques qui dorment au cœur des hommes ?

Si vous objectiez :

« C'est dangereux, la guerre est une vieille misère qui trouvera toujours un chemin pour reparaître ; nous venons de goûter les pires horreurs qu'elle ait jamais causées, et cependant les raisons pour n'y point recourir n'ont pas manqué. »

Personne n'écoutait vos contradictions... Il fallut bien accepter la paix sans retour qu'on nous offrait et répondre d'une manière logique à la situation par le désarmement : « la tarte à la crème » du nouveau régime. Résultat ?...

Je passe sur le flot des arguments pour et contre. Avec des *si* et des *mais*, on peut facilement rebâtir Paris en quatre jours. Je m'en tiens au fait : après des années de commissions et de sous-commissions, de magnifiques discours et de moins excellents, de cris et de clameurs, les nations les plus pacifiques du monde sont armées jusqu'aux dents !

On croit rêver ! Y a-t-il de véritables raisons à un pareil état de choses ? ou subissons-nous seulement les lois éternelles qui nous viennent de l'univers et qui y retournent ? J'avoue qu'après mon échec d'autrefois, après avoir passé par une série d'événements tous plus surprenants les uns que les autres, je n'éprouve aucune envie de reprendre le débat.

Aussi bien ce débat n'est-il pas celui de l'intelligence humaine, mais celui de la sottise. Vous aurez beau sortir vos combinaisons d'idées, de sentiments, votre désir de beauté, de grandeur, de bonté, tout cela ne serait sans doute pas inutile si cela s'adressait à l'intelligence, à la science, à la pensée; mais cela s'adresse seulement à la sottise et va alors se perdre avec des tas d'autres élans, espoirs, volontés, amours, au gouffre de l'incohérence et de la déraison. Les instincts les plus bas accueillent avec un ricanement les philosophies les plus parfaites : c'est contre le bloc de toutes les bêtises et de toutes les infamies que votre idéal doit faire sa preuve !... Voilà ce qui explique le mieux le retour de la guerre dans le cycle où vous prétendiez ne célébrer que la paix.

Nous sommes — je le disais au début de cet article — individuellement tous d'accord que la paix est préférable à la guerre ; mais, quand il s'agit de faire dominer l'idée de la paix parmi les populations les plus diverses, quand il s'agit d'en exposer la supériorité à la masse, tout accord disparaît : les uns s'opposent sans savoir pourquoi, les autres vous réfutent par envie ou par intérêt, et il ne reste devant vous, précisément, que cet univers dont nous parlions tout à l'heure, qui a peut-être des motifs d'une importance qui nous échappe, mais dont certainement les meilleurs atouts sont ceux de la sottise : du nombre qui finit toujours par l'emporter.

J.-H. ROSNY JEUNE.

« Il était sur les clous ».

La circulation était très dense dans cette rue près de l'Opéra. Il pleuvait. Il ventait. Borée s'en donnait à cœur joie, s'engouffrant dans les manteaux, s'attaquant sans vergogne aux chapeaux, et voilà que sur le passage clouté s'avancent, très dignes, un amour de petit chapeau (fleurs, plumes, oiseaux) et sa très élégante propriétaire. Mais bientôt pris dans le tourbillon le chapeau s'enfuit et roule sous une voiture qui arrivait au moment. Alors, la dame qui a perdu son chapeau, joignant les mains, s'adressant à l'agent qui regarde en souriant, lui dit : « Rendez-le moi, monsieur l'agent, il était sur les clous... »

Héroïsme féminin.

Dans un coin du salon deux messieurs parlent de la maîtresse de maison.

— Moi, voyez-vous, j'admire cette femme malgré tout : elle souffre beaucoup de ses croyances.

— Et quelles sont ses croyances ?

— Elle croit qu'elle peut supporter du 37 avec des pieds qui chaussent du 39.

Mots d'autrefois.

Peu de jours avant sa mort, la jeune Mme d'Houdetot avait l'air très pensif :

— A quoi rêvez-vous ? lui dit-on.

— Je me regrette, répondit-elle.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

La Culture du Tabac

UN VOLUME DE RENÉ BESSE PRÉFACÉ PAR M. DE MONZIE

La maison d'édition Flammarion édite une encyclopédie paysanne « La Terre » dont la direction est confiée à M. Le Roy Ladurie, Secrétaire général de l'Union Nationale des Syndicats Agricoles.

M. Le Roy Ladurie a demandé à M. René Besse, Député de Cahors, de rédiger dans cette collection un volume sur « la Réglementation de la Culture du Tabac » et nous croyons savoir que cet ouvrage paraîtra prochainement.

M. de Monzie, à la demande de M. René Besse, a bien voulu présenter cet ouvrage et nous publions ci-dessous sa préface.

⁂

En me confiant le soin de préfacer son ouvrage, René Besse m'invite à me souvenir du rôle que j'ai rempli dans l'élaboration du statut des planteurs de tabac; vieux souvenir qui date d'un quart de siècle, de mes débuts dans les assemblées.

Il s'agissait d'organiser à l'intérieur d'un monopole d'Etat la défense du producteur en face de l'Etat son client unique et obligatoire. Il s'agissait d'intéresser la majorité des députés et des sénateurs au sort d'une catégorie de travailleurs dispersés sur l'ensemble du territoire et dont la condition était ignorée jusque là des législateurs. La Confédération générale des Producteurs de tabac venait à peine de se former ; elle ne possédait ni cadres, ni doctrines ; au vrai, son existence était plutôt départementale que nationale, puisque le département du Lot lui fournissait la plupart de ses effectifs et de ses propagandistes.

Par ailleurs, l'Administration redoutait un partage d'autorité qui risquait de compromettre les profits du monopole. Nous ne pouvions escompter du côté des techniciens aucun concours ni aucun conseil. Seul nous guidait l'exemple de cette Confédération générale des vignerons dont le développement et les ardentes campagnes avaient créé une anticipation de syndicalisme rural. Mais l'animateur de la C.G.V., Edouard Barthe, est un personnage unique, un héros civil sans égal et sans second. Au soutien de notre initiative, nous ne disposions que des ressources de notre imagination juridique.

L'originalité de l'effort accompli en 1913 tient précisément à ce que, pour la première fois, un arbitrage économique a été organisé pour une fixation de prix à la production. Deux textes ont suffi pour consacrer cette innovation ; les deux textes des 30 juillet 1913 et 31 mars 1919. Bien rares sont ceux qui ont réélu les débats de 1913 et de 1919. Aucune retouche n'a été faite.

L'expérience a consolidé notre œuvre ; l'expérience plus que la reconnaissance. Mais la loi fondamentale de 1884 sur les syndicats n'avait pas davantage valu à Waldeck Rousseau, son auteur, la gratitude des masses ouvrières au nom desquelles, depuis 1884, on n'a cessé de réclamer le maintien et l'extension de la liberté syndicale. Les planteurs de tabacs ne manifesteraient leur attachement à leur statut légal que s'il était menacé par quelque accès de dictature fiscale, ce que je ne redoute ni n'envisage. L'essentiel est d'ailleurs dans ce caractère définitif qu'a, dès sa première application, reçu la législation des planteurs de tabac.

Désormais, ce secteur de production agricole constitue un secteur abrité.

Il n'est que de gérer au mieux le droit ainsi fixé. Et d'abord pour gérer son droit, de le connaître.

Pour tirer le meilleur parti de la culture, d'en connaître les conditions, les modalités, les progrès, René Besse, ès-qualités de Député du Lot et plus particulièrement d'élu de Cahors, centre de la culture, était plus que quiconque l'homme de cet enseignement. Son ouvrage résume tout ce que doit savoir un bon planteur de tabac. Il a valeur de manuel. Ce mot manuel s'applique généralement au livre de classe destiné à l'écolier ; mais j'ai pour ma part une préférence pour ce mot, considérant chaque homme de bonne volonté ou de volonté comme un perpétuel écolier. Il n'est pas de tâche plus belle que de composer un tel recueil de notions utiles en place de noter avec ou sans grâce des propos sans lendemain d'utilité.

Un représentant du peuple qui prétend guider au lieu de suivre se hausse à la dignité d'un conseiller du peuple comme disait Lamartine. C'est aussi cette promotion que je veux souligner et saluer en présentant l'excellent ouvrage de René Besse, ancien Ministre des Anciens Combattants, avocat des planteurs de tabac et leur professeur de droit par occasion de dévouement.

A. DE MONZIE.

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la 4e tranche de la Loterie Nationale (tranche des Sports) aura lieu à Pau, le 9 avril.

UN FILM EN COULEUR SONORISE ET DOCUMENTAIRE SUR LE QUERCY

Pour faire mieux connaître et aimer notre magnifique Quercy, à la demande du Président de *La Diane*, une grande firme s'est engagée par contrat à élaborer, sous les auspices de *La Diane du Quercy* et avant la fin de l'été 1939, un film en couleur sonorisé et documentaire sur notre magnifique région « le Quercy » qui aura un très grand retentissement au point de vue tourisme, source toute naturelle de richesse de notre région.

Le film sera terminé vers le 1er octobre et sera distribué aussitôt en province, en Amérique et à Paris où il sera inauguré en octobre au cours d'un grand gala organisé par *La Diane du Quercy*. Ce film sera donné dès que possible à Cahors et dans certaines villes du Quercy.

Les prises de vues auront lieu pendant les vacances de Pâques et au cours de l'été.

L'étude de ce très gros travail commençant dès maintenant le Président de *La Diane du Quercy* invite tous ses compatriotes, tous les groupements, les présidents des syndicats d'initiative, les sociétés, les amicales, chambres de commerce, mairies, conseils municipaux, conseils généraux, félibres, poètes, écrivains du terroir, libraires et particuliers à lui envoyer dès que possible et avant le 30 mars tous documents utiles qu'ils désirent voir paraître dans le film : prises de vues, clichés photos, dépliants, opuscules, légendes sur le Quercy.

Tous les documents qui seront envoyés à titre de prêt ou de don (le mentionner) seront adressés au Commandant Jean Bargues, Président de *La Diane du Quercy*, 17, Quai de Bourbon, Paris, 4e, Tél. Odéon, 14-61. Pour tous renseignements complémentaires, écrire à la même adresse.

NOS COMPATRIOTES A L'ÉTRANGER

A l'occasion du cinquième anniversaire de l'Institut Français d'Amsterdam (Maison Descartes) qui a été célébré en présence de M. Jean Zay, ministre de l'Education nationale, venu spécialement en Hollande à cette occasion, la reine des Pays-Bas a conféré à notre compatriote M. Etienne Guilhou, directeur de l'Institut et professeur de littérature française à l'Université d'Amsterdam, la Croix d'officier de l'Ordre Royal d'Orange-Nassau.

D'autre part, et à la même occasion, la Société Cartésienne de Chatellerault a donné mandat à son président d'envoyer à M. Etienne Guilhou une adresse de remerciements pour l'œuvre qu'il mène en faveur du rayonnement du génie français.

Vives félicitations à notre compatriote qui fut naguère professeur de 1re au lycée Gambetta.

NOS COMPATRIOTES A PARIS

Dimanche, 12 mars, à 14 heures, salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, matinée dansante du « Foyer du Quercy » avec l'orchestre J. Besserves.

A l'issue de cette matinée, à 17 h., sera tenue l'assemblée générale statutaire pour l'élection du tiers au Conseil d'Administration.

Nos compatriotes sociétaires doivent se faire un devoir d'assister à à cette manifestation de l'activité quercynoise à Paris.

Le Président du Foyer,
F. VIALLE.

A LA COUR D'APPEL D'AGEN

Le 16 décembre 1938, le nommé Paul Fraysse, propriétaire à Saint-Daunès poursuivi pour blessures involontaires, était acquitté, après plaidoirie de Me Lacaze, par le tribunal correctionnel de Cahors.

Appel ayant été fait par le Parquet de Cahors, M. Fraysse a comparu devant la Cour d'appel d'Agen qui l'a condamné à 50 francs d'amende avec sursis.

A l'occasion des Fêtes du Carnaval à Brive

qui auront lieu les 18 et 19 mars 1939, la Société Nationale des Chemins de Fer Français délivrera les 18 et 19 mars pour Brive, au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : St-Yrieix, Uzerche, Tulle, Gramat, Gourdon, Périgueux, Hautefort, à Brive, Uzerche à Argentat, Seilhac à Treignac, ainsi qu'au départ des gares de Bretenoux-Biars, Limoges-Bénédictins et Ussel, des billets spéciaux d'aller et retour à demi-tarif, en 3e classe, valables 2 jours sans faculté de prolongation.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

EDEN

MECREDI, JEUDI et SAMEDI (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée et soirée*)
FERNANDEL
dans un film d'une étonnante gaîté
et d'un comique inénarrable
Ernest le Rebelle
AVEC
Mona GOYA, ALCOVER
Rosita MONTÉNÉGRO, LE VIGAN
Guillaume de SAX

REBOISEMENT

Pour encourager les boisements et, notamment, la mise en valeur des terrains incultes, l'Administration des eaux et forêts délivre gratuitement, à titre de subvention, aux propriétaires de ces terrains les graines et plants nécessaires à leur boisement.

Seuls les terrains précédemment boisés et dont les bois ont été exploités ne peuvent faire l'objet d'une subvention en faveur de l'exploitant.

Les frais à payer sont ceux de la demande (6 francs) et ceux d'emballage et de port des graines et plants. Les terrains nouvellement plantés ou semés peuvent être dégrevés partiellement ou totalement pendant trente ans. Pour obtenir le dégrèvement, adresser une demande comme en matière de Contribution, dans les trois mois qui suivent la publication du rôle qui suit la plantation ou le semis.

Pour tous renseignements concernant les formalités à remplir pour l'obtention des subventions et les plants à employer, les modes de boisement, etc..., nous engageons les intéressés à s'adresser à M. l'Inspecteur des Eaux et Forêts, 5, rue de la Poste, à Toulouse, ou à son représentant M. le Brigadier des Eaux et Forêts à Cahors.

RÉPRESSION DES FRAUDES DANS LA VENTE DES DENTELLES ET BRODERIES A LA MAIN

La Chambre de Commerce du Lot croit devoir attirer l'attention de ses ressortissants intéressés sur les dispositions du décret du 25 janvier 1939, paru au *Journal Officiel* du 28, tendant à la répression de la fraude dans la vente des dentelles et broderies à la main.

Aux termes de ce décret, toute pièce ne provenant pas *exclusivement* d'un travail entièrement exécuté à la main devra porter *ostensiblement* une étiquette où seront inscrits, selon les cas, *en toutes lettres* et *en caractères apparents les mots :*

« Dentelle mécanique » ou « broderie mécanique », « broderie mécanique et (dentelle ou) broderie à la main », « dentelle mécanique et (broderie ou) dentelle à la main ».

De même, toutes les annonces et publicités, toutes les factures et les emballages devront obligatoirement porter pour ces articles les dénominations légales.

Chambre des métiers

Par décret, il est créé à Cahors une Chambre de commerce dont la circonscription s'étendra au département du Lot. La répartition des métiers représentés et le nombre des artisans-maîtres et des artisans-compagnons membres de la Chambre des métiers sont fixés par catégorie.

Il sera procédé à des élections générales pour la nomination des membres de la Chambre des métiers de Cahors, dans un délai de 6 mois, à dater de la publication du présent décret par le « Journal Officiel ».

Service de Santé

M. le médecin lieutenant Dardenne, de la 13e région est affecté à la 17e région (réserve).

M. le sous-lieutenant d'administration Massat de la région de Paris est affecté à la 17e région (réserve).

Au 16e Tirailleurs Sénégalais

MM. les lieutenants Aurouze et Champeau et le sergent Martin, du 16e tirailleurs sénégalais, sont désignés pour effectuer, en 1939, le stage de topographie au service géographique de l'armée.

Réserve

Sont admis au concours pour l'obtention du titre d'élève officier de réserve, les soldats Clapier, Gomez et Goudail, du 16e tirailleurs sénégalais.

Avis de concours

Un concours pour l'admission à l'emploi de rédacteur stagiaire sera ouvert aux candidats masculins à la Direction générale des Caisses d'amortissement et des dépôts et consignations à Paris (56, rue de Lille, VIIe) dans la première quinzaine de juin 1939.

Nombre de places mises au concours : 20. Date de clôture du registre d'inscription, le 20 avril 1939.

Les candidats doivent être pourvus du baccalauréat et être âgés de 18 ans au moins et de 30 ans au plus le 1er janvier 1939.

Les rédacteurs, dont les traitements sont fixés de 14.000 à 30.000 francs, peuvent accéder aux emplois supérieurs (sous-chefs de bureau, chefs de bureau et chefs de division).

Une notice contenant le programme détaillé du concours et l'indication des pièces à produire est remise ou envoyée aux personnes qui en font la demande au Directeur général (Secrétariat général, Bureau du Personnel), 56, rue de Lille à Paris (VIIe).

Marché du Travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 20 au 26 février 1939, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 2 hommes, 1 femme.

Interlocaux: 1 homme.

En extra : 2 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites: 14 hommes, 3 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 5 femmes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru pendant la semaine précédente 16 chômeurs. »

CAHORS

LES OBSÈQUES DE Mgr. GIRAY

Mgr Giray, décédé vendredi à Vaylats, avait été nommé évêque de Cahors le 21 février 1918, en remplacement de Mgr Cézerac, promu à l'archevêché d'Albi.

C'est en février 1936 que, pour des raisons de santé, Mgr Giray voulut quitter l'évêché de Cahors et se retira dans l'établissement des Filles de Jésus, à Vaylats.

Après une cérémonie au lieu du décès, le corps a été transporté à Cahors et déposé dans une chapelle ardente au Grand Séminaire où, à partir de lundi, 17 heures, les fidèles furent admis à rendre hommage à leur ancien évêque. Ceux-ci s'y rendirent nombreux et le défilé d'hommage dura jusqu'à 19 heures.

Mardi matin, à 10 heures, les obsèques furent solennellement célébrées. Un immense cortège accompagna le défunt du Grand Séminaire à la Cathédrale. En tête des délégations religieuses du département et du clergé lotois, marchaient les archevêques de Toulouse et d'Albi, les évêques de Tulle, de Rodez, de Mende, de Perpignan, d'Agen, de Montauban, de Périgueux et de Cahors. L'évêque de Grenoble était représenté par son vicaire général.

Après une imposante cérémonie religieuse qui s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires ainsi que d'une grande foule d'assistants, la dépouille mortelle de Mgr Giray a été inhumée dans la crypte de la Cathédrale où il a officié pendant 18 ans, au cœur de ce diocèse où il a laissé parmi ses fidèles un souvenir respectueux.

CAUSERIE RADIOPHONIQUE

Les consommateurs en général et les coopérateurs en particulier, de plus en plus nombreux à Cahors, sont invités à prendre l'écoute de Paris P.T.T., le jeudi 9 mars, à 20 h. 15, pour y entendre une causerie de Gustou Prache, Secrétaire général des Coopératives de Consommation, sur le thème suivant : « Les prétendus privilèges des Coopératives de Consommation ». (Communiqué de « l'Union des Coopérateurs Cadurciens »).

Enquête administrative

Le Maire de Cahors a l'honneur d'informer les habitants que conformément à un arrêté de M. le Préfet du Lot en date du 28 février 1939, une enquête est ouverte sur le projet d'installation d'une porcherie à Cabessut.

Le dossier de ce projet sera déposé au Secrétariat de la Mairie pendant un mois à partir du mercredi 1er mars pour que chaque habitant puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire le vendredi 31 mars 1939, M. Rescoussié Daniel, chef de division honoraire, commissaire enquêteur, recevra à la Mairie les déclarations des habitants sur les avantages ou les inconvénients qui pourraient résulter de la réalisation du projet sus-mentionné.

ORPHÉON DE CAHORS

MM. les membres exécutants sont priés d'assister à la répétition qui aura lieu mardi 7 courant, à huit heures et demie, au siège social.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Henry, institutrice à l'école du faubourg St-Georges, à Cahors, décédée à l'âge de 42 ans.

Mme Henry, qui était à Cahors depuis plusieurs années, était très estimée par tous les parents des élèves qui lui étaient confiées et jouissait de la sympathie générale parmi le personnel enseignant.

Nous adressons à M. Henry, son époux, employé à la Cie du P.-O.-Midi, à ses enfants, à la famille, nos sincères condoléances.

Accident de moto

Dimanche soir, une moto pilotée par M. Sarazana, employé à la gare d'Ivry, en congé à Cahors, a dérapé rue Rousseau.

M. Sarazana, projeté sur le sol, a été très fortement contusionné aux jambes. Il a reçu les soins de M. le docteur Besse et devra observer un repos de plusieurs jours.

La moto dérape

Dans la matinée de samedi, une moto conduite par M. Ribeyrol, qui se rendait à Villefranche-de-Rouergue, a dérapé au lieu dit « Le Bousquet », (commune d'Arcambal). M. Ribeyrol a été projeté dans le fossé de la route et a reçu de nombreuses contusions.

Battue aux sangliers

Dimanche, une battue aux sangliers avait été organisée par la Société « le Réveil de Rouquayral », dans les pins de Conduché, sous la direction de M. Lagarde, le dévoué lieutenant de louveterie. Au cours de la battue, 2 grosses laies, prêtes à mettre bas, ont été tuées à la claie de Montclar (commune de Cabrerets). Félicitations aux adroits chasseurs.

Déclaration d'association

L' « Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Association Saint-Martin de Sousceyrac (Lot) ».

But: Education de la jeunesse et tout œuvre à but moral ou religieux.

Siège social : Sousceyrac (Lot), au presbytère.

Contravention

Pour défaut de carte d'identité d'étranger, le nommé Delgado Santos, maçon à Gourdon, a été l'objet d'un procès-verbal.

Ecole de la rue Wilson

Comme nous l'avons annoncé, une séance de cinéma aura lieu à l'Eden, vendredi 10 mars, à 20 h. 45, au profit des œuvres de l'Ecole et en particulier de la section ménagère « Les Cordons bleus ». Un programme de choix donnera au public un plaisir de qualité.

Il comprendra :

Les actualités, un dessin animé, un documentaire et « David Copperfield » que toute la presse, depuis l' *Echo de Paris* jusqu'au *Populaire*, considère comme « une réalisation prodigieuse, un chef-d'œuvre, un film étonnant, admirable ».

De charmants « Cordons bleus » et des fillettes de l'école présenteront au public des billets de cinéma.

Nous prions les personnes généreuses, comme les amateurs de cinéma, de bien vouloir leur faire bon accueil. Prix des places : balcon, 6 fr. ; parterre, 5 fr.; enfants, 3 fr.

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen

Les membres et sympathisants de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen sont instamment priés d'assister à la réunion de la Section de Cahors qui aura lieu ce vendredi 10 mars, à 21 heures, dans la salle ordinaire de ses séances à la mairie.

Ordre du jour : Rapports moral et financier de l'année 1938 ; Renouvellement du bureau ; Aide aux réfugiés espagnols; Fête du Cent cinquantenaire de la Déclaration des Droits ; Questions diverses.

Présence indispensable et nombreuse. — *Le Bureau.*

En chargeant un arbre

M. Louis Peyrichou, 36 ans, charron à Souillac, procédait au chargement d'un arbre avec un cric, lorsqu'une dent du dit outil s'étant cassée, il reçut un coup de manivelle au front.

M. Peyrichou tomba sans connaissance sur le sol. Il fut transporté à la clinique du docteur Surin, à Brive, qui, après examen, déclara que l'état n'était pas grave et a fait réintégrer le malade à son domicile.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Blessures involontaires. — Une auto dans laquelle se trouvaient MM. Despoux et Brieu se rendant à Figeac, fut heurtée par le taxi piloté par M. Maynard, chauffeur à Figeac. La collision fut violente. M. Despoux, démarcheur d'assurances à Toulouse, fut blessé à l'épaule gauche.

Le tribunal condamne Maynard dont l'auto marchait sur le côté gauche de la route, à 100 francs d'amende.

Violences. — Les sieurs Léon Soulié et son fils, domiciliés à Saux, se sont livrés à des voies de fait sur leur voisin, M. Mouly.

Léon Soulié et son fils sont condamnés avec sursis.

LA PÉDALE CADURCIENNE

Dimanche, la deuxième course de classement de la Pédale Cadurcienne a eu lieu, à 14 heures 30. Le départ a été donné devant le Café de Bordeaux, par M. Capis, délégué de l'U. V.F.

6 coureurs ont pris part à la course dont le parcours de 74 kilomètres était le suivant : Bégous, Arcambal, Concots, Limogne, Varaire, Bach, Vaylats, Lalbenque, Ventaillac et Cahors, au siège de la société, café de Bordeaux.

L'arrivée a eu lieu vers 17 heures : le parcours a été accompli à la vitesse horaire de 31 kilomètres, malgré le mauvais état des routes détrempées par la pluie.

Voici les résultats : Londéro, Fitte, Martina, Leymond et Bastide. Coussen, par suite d'une crevaison, avait dû abandonner.

Félicitations aux coureurs.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 8, JEUDI 9, SAMEDI 11
DIMANCHE 12 MARS 1939
(*en soirée à 20 heures 45*)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)
Un film somptueux
Tino ROSSI
dans son nouveau film
Lumières de Paris
Un film à voir et à revoir.
EN COMPLEMENT :
Un film charmant
Ma petite Marquise

LES BOULANGERS DU LOT

Le syndicat départemental de la boulangerie du Lot a tenu lundi sa réunion annuelle. L'assemblée générale a eu lieu au siège social dans la salle du Café de Bordeaux, sous la présidence de M. Bourrières. Elle a comporté de très intéressantes discussions et l'adoption d'un certain nombre de vœux.

Cette réunion fut suivie d'un banquet qui fut servi par M. Espère, l'excellent restaurateur du « Robinson » dont la grande salle contenait à peine les nombreux convives.

Le banquet était présidé par M. René Besse, député, et Garrigou, sénateur. Etaient également présents MM. Orliac, président de la Chambre de Commerce, Calmels, président de la Chambre d'Agriculture et Cayla, président de la Société des meuniers, etc.

Plusieurs discours et allocutions furent prononcés où l'on traita des questions qui intéressent la corporation.

Dans un prochain numéro, nous parlerons avec plus de détails de cette journée où la Fédération départementale du Lot a affirmé sa vitalité.

UNIVERSITE POPULAIRE

Le cours de M. Mirouse sur « *L'autarcie italienne* » qui devait avoir lieu mercredi, 8 mars, est reporté au vendredi 10 mars.

Promotion violette

Notre confrère, l'*Echo de Pontoise*, signale la nomination comme officier d'Académie de M. Jean Nouyrit, violoncelliste de l'Opéra et des Concerts Pasdeloup et il félicite en lui « l'éminent professeur de l'Ecole Municipale de Musique. »

Nous nous associons cordialement aux félicitations que notre confrère de Pontoise adresse à notre compatriote.

L'appel de la prochaine classe

Les jeunes gens devant être appelés sous le drapeaux en avril prochain seront mis en route les 3 et 4 avril. Aucun appelé ne quittera ses foyers avant le 3 avril.

Ces dates sont valables pour toutes les catégories de jeunes gens qui seront appelés sous les drapeaux à cette époque.

Appel à minima

Le ministère public a interjeté appel à minima du jugement du tribunal correctionnel de Cahors, du 24 février, condamnant le nommé Saleilles à 50 francs d'amende avec sursis pour coups et blessures.

Prise d'armes

Le général Noé, commandant de la 17e région, en tournée d'inspection à Cahors, a passé en revue les troupes du 2e bataillon du 16e T. S., en présence de tous les officiers et du lieutenant-colonel Froissard-Boïssia, le nouveau commandant du 16e tirailleurs sénégalais.

Le général Noé s'est montré très satisfait de sa visite et de la bonne tenue des troupes.

A PARIS
Voyageurs, Touristes
Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (4e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT
de 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC
(Originaire du Lot)
Propriétaire
Téléphone
ARCHIVES 60-92
Hôtel recommandé par le
Journal du Lot

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale, CAHORS
"CAFÉS ANDRÉ"
Supérieurs aux meilleurs

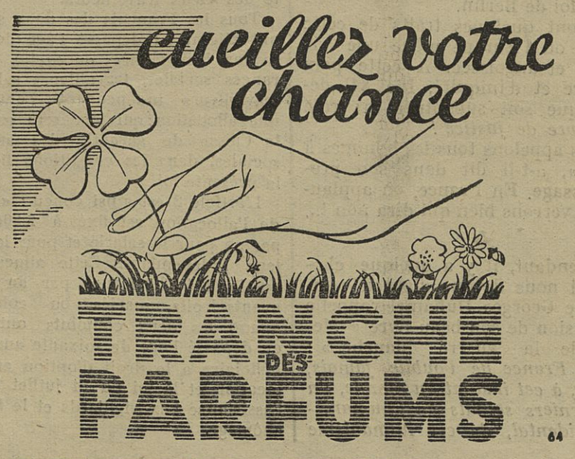

LOTERIE NATIONALE

Les Sports

LE FOOT-BALL DANS LE LOT

Les championnats de foot-ball organisés cette année dans le Lot viennent de se terminer. La situation des clubs étant des plus embrouillées, une mise au point propre à éclairer nos lecteurs est donc nécessaire.

Disons tout d'abord que les nombreuses équipes engagées étaient réparties en quatre séries, dans la première celle des ténors du foot-ball Lotois, des six sociétés inscrites, trois seulement : Autoire, Bretenoux et le Stade Cadurcien restèrent en présence à mi-championnat. En effet, l'équipe fantôme de Puy-l'Evêque, les Ecureuils Gramatois et les Jeunes Cadourques avaient pris la regrettable et injustifiée décision de déclarer forfait général. La lutte resta donc circonscrite entre les trois équipes citées plus haut.

Au début, le Stade Cadurcien, vainqueur du tenant à domicile parut devoir l'emporter. Mais par la suite, l'Union Sportive d'Autoire, faisant preuve d'une large supériorité, rétablit facilement une situation qui semblait compromise. Elle enleva nettement grâce à de brillantes victoires, le titre de Champion du Lot qu'elle détenait déjà la saison dernière. Son palmarès fut le suivant.

Stade Cadurcien bat Autoire, 4 à 2.
Autoire bat Stade Cadurcien, 9 à 1.
Autoire bat Bretenoux, 10 à 0.
Autoire bat Bretenoux, 6 à 3.

Le Stade Cadurcien se classa second, réussissant à tenir Bretenoux en échec, — 2 à 2 — après l'avoir vaincu par 3 à 1.

Le titre revint donc au meilleur, mais la lutte fut peut-être plus serrée que ne l'indiquent les scores.

En deuxième série, peu d'équipes. Prayssac, équipe endurcie, battit, en finale, les jeunes du C.A. Biars par 3 à 0. Notons, toutefois, que Prayssac dut s'y prendre à deux fois pour vaincre son adversaire.

En 3e série, nombreux clubs. Renversant les pronostics, la courageuse et méritante formation de l'U.S. d'Assier suivit lentement mais sûrement le chemin qui la conduisit à la finale. Là, elle remporta une éclatante victoire sur l'U.S. de Catus par 5 à 2. Le classement s'établit comme suit de la manière la plus indiscutable :

I. U.S. Assier.
II. U.S. Catus.
III. U.S. Vayrac.
IV Bleuets de Figeac.

En 4e série, l'Etoile Sportive de Gramat fut victorieuse, battant Duravel par 3 à 1.

Ces championnats donnèrent lieu à des luttes sévères mais correctes et nous souhaitons que la vogue qu'ils connurent cette saison ne s'éteigne pas de si tôt car elle contribue fortement au développement du ballon rond dans notre département.

Nous demandons cependant au district l'additif suivant à ses règlements : Toute société faisant en cours de saison forfait général dans les championnats descendra automatiquement l'année suivante dans la série inférieure. Cela éviterait, croyons-nous, certains abandons du plus regrettable effet, au beau milieu des rencontres.

En récapitulation :

Champion du Lot : U.S. Autoire.
Champion 2e série : Stade Prayssac.
Champion 3e série : U.S. d'Assier.
Champion 4e série : E.S. de Gramat.

Ces clubs sont maintenant qualifiés pour jouer les championnats de la Ligue du Midi. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des résultats qu'ils obtiendront et nous espérons les voir triompher à maintes reprises.

Le "Journal du Lot" est en vente à PARIS
BAZAR D'ORSAY
13, rue du Bac, 7e

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Naissances. — Nous apprenons avec plaisir les naissances :

D'un premier enfant, prénommé Josette-Christiane-Jeanine, chez les époux Rohont-Quèbre, à Lacabrette.

Nos félicitations aux aimables parents et souhaits de santé et de bon avenir à la gentille fillette.

D'un premier enfant prénommé Claude-Jean-Georges chez les époux Ginibre-Laviale, de Counord.

Nos félicitations aux heureux parents et nos souhaits de santé et de bon avenir au gentil bébé.

Mutations cadastrales. — Le Maire de Castelnau-Montratier informe ses administrés que le percepteur se rendra à la mairie le mardi 7 mars pour effectuer le travail des mutations cadastrales.

Les réfugiés espagnols. — Quatre nouvelles réfugiées de nationalité espagnole sont arrivées le 3 courant à Castelnau, venant de Limogne. Le nombre des réfugiés espagnols hébergés sur le territoire de la commune de Castelnau est actuellement de 72 compte tenu des 15 premiers, arrivés au mois de mars 1938.

Sport et préparation militaire. — Dimanche 5 mars a eu lieu la séance de tir et d'entraînement pour les diverses épreuves du brevet sportif populaire qui auront lieu dans l'après-midi du dimanche 12 courant sur les allées du champ de foire spécialement aménagées. Une indiscrétion nous permet d'affirmer que quelques jeunes élèves de nos écoles primaires seront présentés à cet examen. Prélude des qualités viriles qu'engendre la pratique des sports, dès le plus jeune âge, nous applaudissons à l'heureuse initiative de ceux qui s'assignent la tâche de former la jeunesse intellectuellement et physiquement.

Arrestation. — Le nommé Cuma Maurice, ouvrier agricole, né le 15 novembre 1889 à Tonneins (Lot-et-Garonne) a été arrêté par la gendarmerie de Castelnau en tournée, en flagrant délit de mendicité, vagabondage et défaut de carnet anthropométrique d'identité.

Cuma n'est pas à son premier coup d'essai, car il est titulaire de 12 condamnations pour escroqueries, vols, mendicité, etc.

Albas

Soirée de cinéma au profit de nos réfugiés. — Sur l'initiative des maîtres de nos écoles publiques, nous avons eu jeudi soir, dans la salle des fêtes de la mairie, une belle soirée, dont la recette devait être consacrée à soulager le profond dénuement des 22 réfugiés espagnols qui ont été dirigés sur notre localité.

Nous avons constaté avec plaisir que toute la population a répondu à l'appel si bien qu'il y avait foule d'auditeurs et que la recette a dû être imposante.

Ajoutons que la plupart des commerçants de la localité et d'autres personnes avaient offert des lots pour une tombola dont le profit est venu s'ajouter à la perception des entrées.

La population d'Albas avait déjà réservé un très charitable accueil aux malheureuses victimes de la guerre civile espagnole et il faut notamment signaler que certains de nos compatriotes se sont montrés particulièrement généreux.

Nous ne citons personne puisque tout le mérite de la charité est précisément dans l'anonymat, mais nos lecteurs savent bien quels sont ceux qui donnent toujours le bon exemple en pareil cas.

L'auditoire se montra très satisfait du copieux programme de films qui se déroula sur l'écran et nous y avons vu avec plaisir comme film vraiment éducatif, le triomphal voyage de M. Daladier à travers la Corse, la Tunisie et l'Algérie. Film qui mériterait d'être projeté dans toutes les communes de France pour que chacun sans passion partisane puisse constater que la France d'outre-mer est vraiment forte et que ses habitants par leurs acclamations ont suffisamment plébiscité leur amour pour la France.

Félicitons nos jeunes et dévoués maîtres, Mlle Cassan, intérimaire et M. Foissac qui ont déployé tout leur zèle pour assurer le succès de cette belle soirée.

Nous savons aussi que les réfugiés sont très reconnaissants à la population de son accueil et qu'ils apprécient à sa valeur notre réputation d'hospitalité qui se manifesta pendant la guerre pour les réfugiés du Nord comme elle se manifeste en ce moment.

Au cours de l'entr'acte, M. Foissac remercia en termes émus les spectateurs d'être venus en si grand nombre et d'avoir voulu contribuer au soulagement de ces malheureux qui arrivés à Albas comme de tristes épaves de la souffrance et de la misère, reprennent peu à peu confiance en l'avenir.

« Ayant souffert de maux de reins...

...et de rhumatismes durant une partie de l'hiver, j'ai suivi la cure de vos cachets Gandol. Après avoir pris trois boîtes sans désemparer, je suis aujourd'hui complètement réabli. » (M. Mallet, magistrat en retraite, avenue du Lac, à Soustons, Landes). C'est que le Gandol après avoir éliminé l'acide urique l'empêche de se reformer dans l'organisme. Rhumatisants, faites votre cure de dix jours pour 14 fr. 30. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Promotion violette. — Nous apprenons que M. Jules Delpech, instituteur honoraire à Flaujac, est promu officier de l'Instruction publique.

Les services rendus par M. Delpech, sa valeur professionnelle ont justement attiré sur notre ami l'attention du gouvernement de la République.

Nous adressons à M. Delpech et à sa famille nos bien sincères félicitations.

Etat civil du mois de février. — Naissances : Philippe-Henri Roger, rue de Colom ; Raymonde-Josette-Pierrette Lacoste, à la Maternité ; Michel Lacroux, rue du Puits-Ste-Marie ; Pierrette-Rosette-Bernadette Fricon, à Montviguier; Jean-Claude Lugan, avenue Ph.-Delprat ; Josette-Micheline-Bernadette Breil, à la Maternité.

Mariage : Jean-Louis Gentou et Juliette Olivier.

Décès : Jules Destruel, 81 ans, faubourg d'Aujou ; Adolphe Poujade, 59 ans, avenue Julien-Bailly ; Antoine Viguié, 74 ans, faubourg d'Aujou ; Marie-Euphrasie Delsouc, 70 ans, place Cayla ; Justine Pancou, 54 ans, rue Clermont ; Jean Destruel, 89 ans, avenue de Paris ; Marie-Rosalie Marty, 74 ans, faubourg d'Aujou; Angèle Gourdon, 55 ans, avenue de Paris ; Jean Tanié, 75 ans, faubourg d'Aujou ; Marie Savignac, 79 ans, faubourg d'Aujou; François Cabridens, 72 ans, boulevard Teulié ; Louis-Frédéric Lescure, 68 ans, faubourg d'Aujou ; Jean-François Phalip, 40 ans, rue des Irènes ; François Courtonde, 79 ans, faubourg d'Aujou; Antoine Toussaint, 68 ans, avenue de la Gare ; Auguste-Gaston Puinquié, 69 ans, rue Emile-Zola ; Paul Perrié, 66 ans, boulevard Colonel-Teulié ; Arsène Lafage, 60 ans, faubourg d'Aujou.

Mouvement de nos abattoirs. — Pendant le mois de février 1939, 1.277 têtes de bétail ont été abattues aux abattoirs de notre ville, soit 14 bœufs, 158 veaux, 1.027 moutons, 73 porcs et 5 chevaux, formant un poids total de 41.905 kilos de viande nette. 22.941 kilos ont été consommés sur place et 18.964 kilos de viande ont été expédiés, représentant principalement les moutons.

Chiffres éloquents qui prouvent de façon irréfutable que nos abattoirs ne chôment pas.

Tousseurs, défendez-vous !

Vous pouvez fortifier vos bronches en prenant simplement chaque jour quelques cuillerées de Pulmoll. Le Pulmoll arrête la toux, fait disparaître l'oppression, envoie de l'air dans les poumons, dégage la respiration, facilite et sèche l'expectoration. En même temps, il fortifie, tonifie, renforce les bronches et l'appareil respiratoire tout entier et il les met en mesure de se défendre contre toute attaque nouvelle. 12 fr. 50. Ttes Phies.

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal
62, rue de Richelieu, PARIS

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

A la Fédération radicale-socialiste. — Les militants de l'arrondissement ont ainsi composé le bureau de leur Fédération :

Président : M. L.-J. Malvy, député. Premier vice-président, chargé de la propagande, M. Joly, président du comité de Souillac. Deuxième vice-président, M. le docteur Coulon, maire de Gourdon. Directeur politique du « Radical du Quercy », M. Charles Malvy, conseiller général. Secrétaire général, M. Dauliac, conseiller d'arrondissement. Trésorier, M. Cayrol. Secrétaire, M. Admirat, fils.

Les comités auront un délégué par fraction de 40 membres cotisants.

Les présidents de comités cantonaux seront vice-présidents de droit de la Fédération.

Les assistants ont jeté les bases de plusieurs comités. Dès le printemps, de nombreuses conférences auront lieu dans tout l'arrondissement.

Un comité de rédaction a été désigné. Il maintiendra la doctrine radicale et ne laissera aucune attaque sans réponse.

Les militants seront soutenus et défendus.

Notre foire. — Cours moyens pratiqués à la foire de Gourdon, le 4 mars 1939 : Foire du premier vendredi de carême, remise en raison du mauvais temps.

Bœufs de boucherie, 220 à 240 fr. ; quelques rares extras, à 250 fr.; bœufs de travail et d'élevage, 200 à 250 fr., le tout, poids vifs et les 50 kilos ; moutons de boucherie, 5 à 6 fr. ; agneaux de lait, pour la boucherie, 6 fr. 75 à 7 fr. le kilo, poids vif ; porcs de charcuterie, 380 à 400 fr. les 50 kilos ; porcelets, 250 à 350 fr. l'un, selon qualité et grosseur ; chevreaux, 7,50 à 8 fr. kilo, poids vif ; poulets de grains, 7 fr. ; poules, canards, dindes, 5 à 6 fr. 50 ; lapins domestiques, 3 fr. 25 la livre ; œufs, 4 fr. la douzaine ; miel fondu, 20 fr. le litre ; avoine, 58 fr. le sac de 80 litres ; maïs, 37 francs le quarteron de 30 litres ; choux pommés, 0, 40 à 0 fr. 60 l'un ; poireaux, 0, 40 à 0 fr. 50 le paquet de 3 pieds ; pommes à couteau, 2 à 4 fr. la douzaine.

Marchés bien approvisionnés, nombreuses transactions ; prochaine foire, 18 mars 1939, samedi après la mi-carême.

Caniac

Obsèques. — C'est au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis que nous avons accompagné à sa dernière demeure Mme Marie Dô, de Clavel, décédée à l'âge de 78 ans.

C'est une sympathique figure qui disparaît et qui jouissait de l'estime de tous.

Dans cette douloureuse circonstance, nous adressons à toute sa famille nos sincères condoléances.

C'est le sixième décès depuis le 12 janvier.

Lamothe-Fénelon

La foire. — Jeudi, 9 mars, se tiendra la foire dite de la Mi-Carême qui, comme on le sait, obtient chaque année un très vif succès.

L'EMPIRE FRANÇAIS

REGARDS SUR LA TUNISIE

A quelques heures de la Métropole, sept heures à peine par la ligne régulière d'Air-France, l'accueillante Tunisie offre au touriste l'enchantement de son climat, de ses paysages, et le contraste pittoresque entre l'exotisme de ses villes grouillantes d'une humanité bigarrée et brillante et le classicisme des ruines romaines qui ont conservé toute leur antique noblesse.

Tunis, à côté du modernisme confortable de la ville européenne, offre aux visiteurs ravis, ses souks immenses dédales de ruelles où joue le soleil, ses mystérieuses maisons musulmanes aux hautes façades nues dont les terrasses ont pour chaque heure du jour leur vie particulière ainsi que l'écrivit si poétiquement l'un des écrivains qui a le mieux compris l'Islam : Myriam Harry.

Après Tunis, voici Carthage avec les fondations de l'Odéon, la basilique Saint-Cyprien de Damous-el-Karita ; Carthage au nom prestigieux enchaînée pour l'immortalité à la malheureuse Didon et dont les vestiges semblent revivrent pendant les représentations théâtrales données dans l'hémicycle adossé à la colline de Dyrsa.

D'autres magnifiques ruines furent mises à jour à Dougga, dont le Capitole de style corinthien et le temple de Coelestis sont les plus marquants ; à Thuburbo-Majus, grande ville romaine en partie restaurée, trois portes imposantes, un capitole, un forum, une basilique chrétienne, un temple de Saturne, des Thermes offrent à nouveau leurs colonnades et leurs niches à la lumière et au soleil.

Sbeitla, petite ville qui fut dans l'antiquité Saffedala, dévoile petit à petit les ruines de nombreuses églises chrétiennes et entre Sousse et Sfax l'Amphithéâtre Thyrdrus (El Djem) dresse dans la solitude du ciel et du sable ses cinq étages de gradins. Prestigieux monument qui ne cède en rien aux plus fameux cirques de Rome ou de France.

Voici plus au Sud, Kairouan, la ville sainte farouchement enfermée derrière ses hautes murailles, malgré l'envol du minaret de ses 83 mosquées.

Sousse et Sfax et leurs oliveraies immenses, la première célèbre par sa ville arabe, ses souks et les nécropoles chrétiennes qui s'étendent sur cinq ou six kilomètres, la seconde prisonnière de ses murailles crénelées derrière lesquelles s'agite affairée et loquace la population indigène.

Gabès doit à son oasis, à ses 200.000 palmiers et à la fertilité extraordinaire de ses jardins où croissent à l'envie orangers, citronniers, amandiers et figuiers, sa réputation de séjour enchanteur.

Quant à Tozeur et Nefta les deux oasis sœurs au bord du « Chott Djerid » vaste lac salé, elles sont les domaines des palmiers-dattiers qui y triomphent selon le dicton du pays « La tête au feu, les pieds dans l'eau ».

Encore plus au Sud commence avec Matmata, les pays des troglodytes où la pierre et la chaux sont remplacées dans les constructions par une sorte d'argile rouge dans lequel les peuplades taillent au couteau de curieuses et primitives habitations.

Médinine et Métameur sont d'un aspect assez particulier avec leurs ghorfas, toutes construites sur le même type et l'île de Djerba, l'île aux Sables d'or, doit à sa situation, au fond du golfe de Gabès, un climat d'une douceur exceptionnelle en hiver et fraîche en été.

Le long du littoral, Hammanet, Nabeul et Korfous détachent sur un fond montagneux le groupe étagé de leurs blanches habitations que le murmure de la mer toute proche envahit.

Enfin, plus au nord, Bizerte inexpugnable qui peut abriter dans son lac des flottes entières, c'est la sûre et forte gardienne de notre Afrique du Nord, joyau dont le charme exotique découvert avec ravissement par les touristes, complète miraculeusement la France Continentale.

Armand AVRONSART.

Petites annonces économiques

ON DEMANDE **BON COMPTABLE.** Ecrire, avec références, sous le N° 1228, ou s'adresser Bureau du Journal.

Dernière heure

En Espagne républicaine

De Madrid. — Un Conseil de la défense nationale vient d'être constitué. Ce Conseil s'est substitué au gouvernement présidé par le docteur Negrin. Le Conseil de la défense nationale est présidé par le général Cosado, représentant l'armée populaire, qui a déclaré : « Nous résisterons tant que nous ne signerons pas une paix honorable, basée sur la justice et la fraternité. »

Le gouvernement Negrin a démissionné. M. Negrin est arrivé lundi à Toulouse.

Le Parlement belge est dissous

De Bruxelles. — A la suite des difficultés politiques actuelles, le roi a signé lundi la dissolution des Chambres en Belgique. Les prochaines élections auront lieu le 2 avril.

M. Beck se rendra à Londres en avril

De Londres. — Dans une déclaration faite lundi à la Chambre des Communes, M. Chamberlain a annoncé que le colonel Beck, ministre des Affaires étrangères de Pologne, viendrait à Londres dans la première semaine d'avril.

L'appel reste sans écho

De Nantes. — En dépit de l'appel lancé par le Grand Conseil fasciste, sur 1.500 Italiens, résidant en Loire-Inférieure, 4 ou 5 seulement ont regagné leur pays natal. L'appel du Grand Conseil fasciste reste sans écho.

Mort du premier ministre de Roumanie

De Cannes. — Le patriarche Miron Cristeu, premier ministre de Roumanie, qui séjournait à Cannes depuis quelques jours, est mort lundi soir à 21 h. 30.

Loterie de la Presse
Républicaine départementale
Gros Lot : AUTOMOBILE de 50.000 Francs

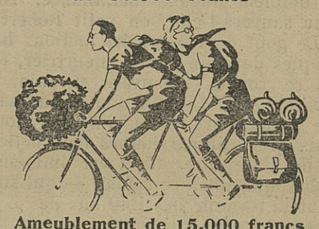

Ameublement de 15.000 francs

Nombreux lots de valeur : ameublement, motocyclettes, tandems, bicyclettes, fusils, canoës. T.S.F., bijoux, lingerie, machines à coudre, articles ménagers.

Prix du billet : 2 francs
Le carnet de 25 billets : 50 francs

En vente aux bureaux du journal, dans ses dépôts, et à la Presse départementale, 22, Chaussée-d'Antin, Paris, 9.

Aux demandes d'envoi par poste, ajoutez le prix des billets en mandat ou chèque (pas en timbres) avec une enveloppe portant votre adresse, timbrée à 0,90 jusqu'à 10 billets, à 1,20 pour 1 carnet.

La couverture de chaque carnet acheté en entier donne droit **gratuitement,** à une participation de la Loterie Nationale pouvant aussi gagner 50.000 francs.

99 FEMMES sur 100

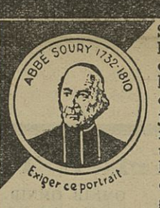

Souffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle considérable, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux malaises et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

dès qu'elles éprouvent le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque.

Elle leur évitera une foule d'infirmités et fera disparaître sûrement les *Maladies intérieures de la Femme*, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du *Retour d'Age*, des Nerfs et de l'Estomac, Troubles de la *Circulation* : Congestions, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.17

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Mag Dumontier

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 8

Jean D'AGRAIVES

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

Des arceaux qui, en certains points, enjambaient l'onde du canal, de nonchalantes roses pourpres s'abîmaient, tout à coup, dans l'air, exhalant leur âme de miel, et leurs pétales, au gré du vent, jonchaient l'eau, puis tourbillonnaient, quelques instants, dans un remous, pour disparaître dans le courant, oublieux de leur douce caresse.

Des roses thé ponctuaient les massifs de leur lumière, sous la lune.

D'autres, en grappes blanches, flottaient, légères comme le voile d'une épousée. Leur odeur grisante et troublante se répandait au moindre souffle.

Certaines fripées, déjà fanées, s'effeuillaient par places sur le sol et la brise nocturne emportait la farandole de leurs pétales.

Alors, pour la première fois depuis le début de cette folle... de cette romanesque équipée, la négresse parla à voix haute :

— Avance dans l'allée principale, dit-elle en mauvais arabe. Prends le deuxième petit chemin à ta droite... et puis continue.

Et, avec une agilité surprenante, elle disparut dans la profondeur des massifs...

Résolu, pressé d'en finir, Pierre Dartel commença par suivre les indications de la vieille.

Mais bientôt et sans que, d'abord, il s'en rendit nettement compte, il ralentit un peu sa marche, assourdit le bruit de ses pas.

Quelque chose d'inexplicable et d'extrêmement profond, pourtant, venait de s'épanouir en lui.

— Ne rêvait-il pas ?

Il avait, à présent, la notion confuse de s'aventurer dans un monde nouveau pour lui où tout n'était merveilleusement qu'ordre et beauté...

Oui, jusqu'au tréfonds de son être il était comme pénétré par le mystère de cette nuit odorante et silencieuse.

Le muet frémissement des branches, la douceur de l'air, les ombres mauves et les reflets du clair de lune, tout contribuait à saupoudrer d'irréel ce jardin d'Orient.

Où était l'ingénieur Dartel ?

Sur le sentier ouaté de nuit, un prince de légende s'en allait vers son Destin, quel qu'il pût être.

Soudain, au détour du chemin, un pavillon lui apparut.

Il semblait très vieux, presque en ruines et soutenu plus que caché par un massif de verdure.

Sous la lumière de l'astre nocturne, qui éclairait de face ses murs, colonnades et « cartouches » de stuc, voire colonnes d'onyx poli, semblaient ruisseler d'argent liquide.

Ce fut à regret que Dartel avança encore de dix pas.

La vision allait s'évanouir.

Mais non, le pavillon féerique demeurait à la même place.

Trois marches ; les plis lourds d'un tapis de Khorassan aux teintes chaudes. Derrière cette tenture, le mystère ?

Plus qu'un geste à faire, le plus simple, le plus banal de tous les gestes et, enfin, enfin il saurait !

Mais, à nouveau, Pierre hésita, comme s'il eût craint en écartant ce dernier obstacle fragile de rompre le charme.

Il attendait, le cœur battant.

Et puis, voici que le rideau eut un léger frémissement.

L'ingénieur recula d'un pas.

Une petite main fine et potelée, aux ongles rouges, menotte exquise d'adolescente, lui apparut.

Et la nuit, le parc embaumé, le pavillon prirent, aussitôt pour lui, leur signification... leur signification réelle.

Il sentit que, jusqu'à l'instant, il avait vécu toutes ces heures dans l'attente d'une révélation.

Cette petite main... Et voilà qu'il dépouillait, par enchantement, son lourd manteau d'inquiétude... que sa nervosité confuse s'apaisait en sérénité.

Jamais, depuis ses jours d'enfance, il n'avait été si heureux, aussi confiant, autant lui-même.

Il obéit au geste d'appel, écarta la tenture moelleuse et se trouva dans une pièce tout à fait obscure, qui devait — il le sentit — être exiguë.

Près de lui un souffle haleta, puis la petite main se posa dans la sienne, chaude, frémissante, telle un oiseau tombé du nid.

Docile il se laissa conduire.

Un froufrou d'étoffe, une bouffée d'air plus frais, la douce lumière diffusée par le verre laiteux de cinq lampes de cuivre ouvragé... une salle ronde, dont les murs ocrés, les plafonds de cèdre caissonnés, les linteaux, étaient ouvragés à la façon d'une dentelle, selon les plus pures traditions de l'architecture coufique.

Mais pourquoi fallait-il... Pourquoi?

La déception de Pierre Dartel fut si forte qu'il se laissa tomber dans le fauteuil qu'il rencontra sur son passage.

Un fauteuil ? oui, et de rotin !

Au lieu de l'amoncellement de tentures soyeuses, de tapis, de coussins et de divans bas, de coffres lourds damasquinés qu'exigeait ce parfait décor, l'exquise pièce était meublée comme le banal jardin d'hiver d'une villa européenne !

Quatre sièges, et une bergère ; tout cela en rotin tressé bicolore, le plus « série », le moins « personnel » qui pût être !

Et ce n'étaient assurément pas les friandises orientales, voisinant, en curieux contraste, avec le flacon de porto et la théière de faux Saxe qui reconstituaient l'atmosphère.

⁂

La petite inconnue s'était assise en face de l'ingénieur, dont elle respectait le silence, silence duquel, certainement, elle ne soupçonnait point la cause.

Pierre la considéra, alors, pour reposer ses yeux meurtris par cette affligeante faute de goût.

Elle baissa la tête, gênée, et cacha ses mains délicates dans les plis de son « tchartchaf » ample.

Là encore Dartel fut déçu.

Il ne retrouvait plus du tout ses sensations de tout à l'heure. Il s'étonnait de cet émoi si profondément ressenti.

Ce n'était pas une femme de vrai ; c'était une sorte de sac vivant qui se trouvait là, devant lui.

Les étoffes sombres, entassées les unes sur les autres, ne laissaient pas transparaître la moindre forme. Les lignes en étaient étouffées.

Et l'éclairage était trop faible pour que les yeux se devinassent par l'étroite fente du haïk.

Enigme de la femme orientale, mais, au fond, bien lassante énigme. Qu'elle était tellement plus jolie, — parce que, partant, plus accessible, — la petite « princesse » du matin... la petite rescapée des eaux !

Or voici qu'elle toussotait, cette inconnue aux triples voiles et qu'une voix sourde, un peu rauque d'abord, qui s'affermissait, peu à peu, disait, de l'accent monotone d'un enfant qui récite une fable :

— Comment pourrais-je remercier jamais le guerrier valeureux qui a sauvé mon existence au péril de sa propre vie. Il m'est plus précieux désormais que la lumière du soleil. Et je voudrais, en vérité, être l'esclave de son esclave.

« Qu'il commande et j'obéirai. Qu'il parle et je recueillerai chaque miette de ses paroles ! »

Chose surprenante, ce discours, à la tournure tout orientale, était exprimé en français, et même en français très correct.

Or, fort rares sont les femmes arabes qui savent une langue européenne.

Seules certaines filles de familles nobles, — les plus nobles de la Régence, — reçoivent quelque éducation.

Pierre ne s'était donc pas trompé. La petite fille qu'il avait repêchée, au risque de sa peau, était une authentique grande dame.

Ainsi s'expliquait, d'une part, l'escorde farouche qui l'entourait, alors qu'elle vaquait sur ce quai... ce jardin digne de Shéhérazade et cette affection de « goût » européen si déroutant.

Retrouvant quelque galanterie, il se souvint de certains vers du poète Omar Khayam :

(*à suivre*).

Grande Brûlerie recherche agents pour vendre ses cafés. Pas d'avance à faire. Paiement après vente. Ecr. Alph. **GRAS**, Colbert 353, MARSEILLE.

Bibliographie

SUR LA PISTE

Roman d'aventures

par Marcel ALLAIN

(Aux Editions des Loisirs, 121, bd St-Michel, Paris)

Prix : 5 fr. Franco : 6 fr.

Un roman d'aventures en Alaska, aux extrêmes limites des terres habitées et que secoua, il y a des dizaines d'années, la ruée vers l'or. Dans le grand silence blanc de la « toundra » polaire que troublent seuls les sinistres hurlements du blizzard aux rafales de tempête, un drame se noue : un complot contre la vie d'un petit enfant, Robert, héritier d'une mine d'or d'une richesse fabuleuse et qu'il s'agit de faire disparaître. Hélène, sa tante, sa seconde mère, réussira-t-elle à le sauver ? Elle a pour elle le Français Sauvage, et Speely, de la police canadienne montée. Contre elle, Erwin, un bandit, qui mène le jeu sinistre, et surtout le Nord impitoyable, avec ses neiges, ses loups qui ne pardonnent aucune défaillance. Hélène sauvera-t-elle son petit Robert ?

Le goût du risque, des actions héroïques dans un climat meurtrier, tel est ce roman émouvant et sain, le meilleur, sans aucun doute, du maître romancier et qu'aimeront tous ceux qui sont passionnés de l'action et de l'aventure. C'est cet immense public qui fait à ce roman — qui suivant la formule des Editions des Loisirs peut être mis entre toutes les mains — un succès considérable et mérité.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

LAROUSSE MENSUEL

Sommaire du numéro 385. — *Mars* 1939

Les Agences d'information, par M. Camille Meillac. — Le Relèvement de l'Allemagne (1918-1938), par M. Pierre Rain. — Alexandre Averesco, par le général A. Niessel, du cadre de réserve. — Catch as catch can, par M. Bourdonnay-Schweich. — Général Degoutte, par le général Niessel, du cadre de réserve. — L'essence synthétique, par M. Jean Hesse. — Haï-Nan, par le commandant J. Pascot. — Francis Jammes par M. Gonzague Truc. — La Nouvelle Marine japonaise, par M. H. Pelle des Forges. Histoire de la ville et de l'abbaye de Moissac, par Gustave Laurent. — Georges Urbain, par M. Marcel Boll. — La Civilisation de la vigne, par M. Léon Abensour. — Le mois littéraire, scientifique et juridique, cinématographique, théâtral, musical et artistique, 49 gravures, 1 carte, 1 planche en noir (catch as catch can). — Mots croisés. Le numéro, 5 fr. 75 ; chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris, 6e.

N'oubliez pas d'avertir ?

La route, la rue ont des embûches : les obstacles imprévus.

En doublant, méfiez-vous de la voiture qui vient en face de vous et dont vous appréciez mal la vitesse.

Ralentissez beaucoup aux croisements : votre vue est limitée.

Ne doublez jamais dans un virage ; ni au sommet d'une côte.

Ne vous fiez pas à un passage à niveau ouvert.

La route devant vous n'est pas forcément libre : un accident, un camion en panne, un arbre déraciné peuvent l'obstruer.

Vous ne connaissez que la portion de route que vous avez en vue, et encore un troupeau peut sortir d'un champ, un piéton sur le bas côté peut traverser, un cycliste peut tomber, un gros véhicule peut vous cacher un danger.

En conduisant, ne soyez pas distrait.

Agir ainsi démontre vos qualités de bon conducteur. C'est ainsi qu'ont toujours fait les Vieux du Volant, aussi forment-ils l'élite des automobilistes. Si vous conduisez depuis au moins quinze ans sans avoir eu d'accident grave, vous pouvez poser votre candidature pour y être admis. Tous renseignements vous seront envoyés gratuitement sur simple demande adressée aux Vieux du Volant, 10, rue Pergolèse, à Paris.

A L'OCCASION DES CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE SKI

Qui auront lieu du 28 février au 8 mars 1939 à Superbagnères, la Société Nationale des Chemins de Fer Français délivrera du 27 février au 8 mars, au départ des gares de : Orléans, Tours, Poitiers, Angoulême, Libourne, Vierzon, Châteauroux, Limoges, Brive, Cahors, Bourges, ainsi qu'au départ de toutes les gares situées sur la ligne de Bordeaux à Sète et au sud de cette ligne à destination de Superbagnères, des *billets spéciaux*, à 50 0/0 de réduction, valables 3 jours.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares intéressées.

PROPAGANDE EN FAVEUR DES CONTAINERS

Le transport de porte à porte par container

Depuis quelque temps, les Chemins de Fer Français fournissent à leurs clients des cadres ou containers de différentes dimensions, construits en bois ou en métal et dont une partie est munie à l'intérieur d'étagères ou autres installations pratiques.

Les marchandises sont emballées dans ces cadres de telle façon qu'elles peuvent subir sans aucun dommage le plus long parcours. Plus de transbordement long et coûteux, pièce par pièce, de la voiture sur le wagon, et vice-versa. Le même cadre circule de porte à porte, de l'expéditeur au destinataire, le premier ayant emballé les marchandises, le dernier n'ayant qu'à les déballer.

Afin de faciliter le transbordement des cadres, les constructeurs ont réalisé, en collaboration avec la Société Nationale des Chemins de Fer Français des dispositifs variés, tels des grues amovibles, des portiques munis de roulettes et pouvant enjamber un wagon et un camion des rampes inclinées, etc.

Les commerçants et les industriels pourront se rendre compte de ces nouveaux dispositifs en visitant l'exposition ambulante de containers qui stationnera à la gare de Cahors le 28 février, de 9 h. 30 à 15 h.

Vous avez intérêt à utiliser les

« BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

FIGEAC

50 0/0 *de réductions*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.).

Vous avez intérêt à utiliser les

« BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cajarc à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT

50 0/0 *de réduction*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Dans **la Mode Pratique**

tout est si pratique et vraiment élégant !

Tous les jeudis : **1 fr. 25**

Abonnement 1 an : **48** fr. ; **50** ou **55** fr. avec prime.

Envoyer mandat-poste (pas de mandat-carte) à

LA MODE PRATIQUE, 49, avenue de l'Opéra, PARIS.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

—:— PRIX MODÉRÉS —:—

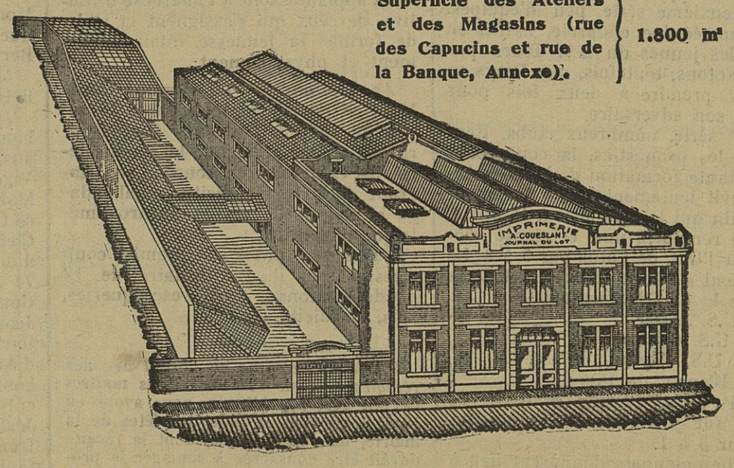

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	—	10 15	»	20 15	21 45	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	—	10 28	»	20 25	21 59	22 50	»
LIMOGES arrivée	»	»	—	15 29	»	0 36	2 36	5 10	»
LIMOGES départ.	»	»	—	15 43	»	0 40	2 47	5 40	»
BRIVE... arrivée	»	»	—	17 03	»	1 56	4 3	7 20	»
BRIVE... départ.	8 14	12 28	—	17 9	18 3	2 1	4 18	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 50	13 4	—	—	18 34	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	9 12	13 36	—	17 46	18 52	—	4 58	8 12	»
CAZOULES.....	9 19	13 43	—	—	18 58	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	9 24	13 48	—	—	19 2	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 33	13 57	—	—	19 10	—	—	—	»
Nozac.....	9 42	14 6	—	—	19 18	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 55	14 19	—	18 8	19 27	—	5 23	8 36	»
Saint-Clair.....	10 4	14 28	—	—	19 35	—	—	—	»
Dégagnac	10 14	14 38	—	—	19 44	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 24	14 48	—	—	19 53	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 34	14 58	—	—	20 2	—	—	—	»
Espère.....	10 42	15 6	—	—	20 9	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 51	15 15	—	18 43	20 18	3 32	6 »	9 13	»
CAHORS départ .	11 45	17 25	—	18 47	»	3 36	6 4	9 18	7 48
Sept-Ponts.....	11 56	17 36	—	—	»	—	—	—	7 53
Cieurac	12 11	17 51	—	—	»	—	—	—	8 2
Lalbenque.....	12 18	17 58	—	—	»	—	—	9 42	8 8
Caussade.....	12 46	18 31	—	19 27	»	—	6 45	10 3	8 30
MONTAUBAN arr.	13 17	19 4	—	19 47	»	4 30	7 4	10 23	8 55
TOULOUSE.. arr.	14 07	»	—	20 35	»	5 11	7 45	11 25	9 56

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. (2) 1re, 2e, 3e cl.	Autorails	RAPIDE	OMNIB.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	DIRECT 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	3 58	—	8 35		13 25	—	15 50	17 20	21 5	—	23 19
MONTAUBAN. d.	6 11	—	9 17	10 50	14 6	—	16 35	18 12	21 46	—	0 »
Caussade.....	6 50	—	9 35	11 15	—	—	17 16	18 34	22 4	—	—
Lalbenque.....	7 26	—	—	11 40	—	—	17 56	18 57	—	—	—
Cieurac	7 34	—	—	11 45	—	—	18 4	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 44	—	—	11 54	—	—	18 14	—	—	—	—
CAHORS... arr .	7 50	—	10 9	11 59	14 58	—	18 20	19 14	22 40	—	0 52
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	12 »	15 2	13 32	»	19 19	22 44	—	0 56
Espère.....	8 27	—	—		—	13 44	»	19 30	—	—	—
St-Denis-Catus ...	8 40	—	—		—	13 56	»	19 41	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 53	—	—		—	14 12	»	19 53	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—		—	14 21	»	20 »	—	—	—
Saint-Clair	9 10	—	—		—	14 31	»	20 8	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51		—	14 42	»	20 18	23 24	—	—
Nozac.....	9 30	—	—		—	14 49	»	20 25	—	—	—
Lamothe-Fénel. ..	9 38	—	—		—	14 57	»	20 33	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 45	—	—		—	15 3	»	20 39	—	—	—
CAZOULES.....	9 51	—	—		—	15 9	»	20 45	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	10 4	—	11 11		—	15 18	»	20 56	23 45	—	—
Gignac-Cressens..	10 32	—	—		—	15 46	»	21 22	—	—	—
BRIVE.... arr.	10 57	—	11 49		16 33	16 11	»	21 47	0 23	—	2 24
BRIVE.... dép.	»	—	11 56		16 39	—	»	»	0 29	—	2 30
LIMOGES . arr .	»	—	13 20		18 5	—	»	»	1 49	—	3 47
LIMOGES . dép.	»	—	13 35		18 14	—	»	»	2 2	—	3 50
PARIS.. (A.) arr.	»	—	18 52		23 23	—	»	»	6 43	—	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»	—	19 4		23 35	—	»	»	6 55	—	8 50

Continue sur Libos et Agen

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 18.
(2) Du 15 Mai au 7 Juillet inclus et du 5 Octobre au 14 Mai 1939.

MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS

	Autorails		MARCH.-VOY.	Autorails
MONTAUBAN.....	»	10 50	14 6	16 35
CAHORS.....	»	11 59	14 58	18 20
CAHORS.....	7 3	12 »	15 51	18 50
Mercuès	7 16	12 9	16 10	18 59
Douelle (*Arrêt*).....	7 20	12 *a* 12	16 17	19 *a* 2
Parnac	7 29	12 17	16 28	19 7
Luzech	7 35	12 22	16 36	19 12
Pont de Castelfranc.	»	12 *a* 28	»	19 *a* 18
Castelfranc.....	7 45	12 30	16 50	19 21
Prayssac (*Arrêt*).....	7 49	12 33	16 56	19 24
Puy-l'Evêque.....	7 56	12 39	17 6	19 30
Duravel	8 3	12 45	17 16	19 35
Soturac-Touzac	8 10	12 50	17 26	19 41
Fumel	8 20	12 59	17 40	19 49
LIBOS.....	8 25	13 2	17 46	19 52
AGEN.....		14 6		

LIBOS, CAHORS à MONTAUBAN

	Autorails			Autorails
PENNE	6 26		13 30	
LIBOS... dép.....	6 43	9 15	13 52	18 14
Fumel.....	6 46	9 23	13 55	18 21
Soturac-Touzac	6 54	9 37	14 3	18 32
Duravel	7 »	9 47	14 9	18 39
Puy-l'Evêque.....	7 5	9 57	14 14	18 46
Prayssac (*Arrêt*).....	7 11	10 10	14 20	18 55
Castelfranc.....	7 14	10 17	14 23	19 »
Pont de Castelfranc.	7 *a* 17	»	14 *a* 25	»
Luzech	7 24	10 38	14 32	19 12
Parnac	7 29	10 51	14 37	19 21
Douelle (*Arrêt*).....	7 *a* 33	11 »	14 *a* 41	19 26
Mercuès	7 38	11 8	14 45	19 32
CAHORS.....	7 47	11 26	14 54	19 45
CAHORS.....	7 48	11 45	17 25	»
MONTAUBAN.....	8 55	13 17	19 4	»

De CAHORS à CAPDENAC

CAHORS	8 2	9 50	12 43	17 04
Cabessut.....	8 11	10 01	12 51	17 17
Arcambal.....	8 20	10 17	13 »	17 28
Vers.....	8 28	10 35	13 07	17 37
Saint-Géry.....	8 35	10 55	13 12	17 43
Conduché.....	8 46	11 24	13 22	17 58
Saint-Cirq-la-Popie..	8 52	11 34	13 28	18 05
St-Martin-Labouval..	8 59	11 59	13 35	18 14
Calvignac.....	9 5	12 09	13 40	18 22
Cajarc.....	9 16	12 26	13 52	18 36
Montbrun.....	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc (les 10 & 25)	14 01	18 47
Toirac.....	9 33		14 08	18 57
Lamadeleine.....	9 44		14 19	19 10
CAPDENAC.....	9 55		14 30	19 22

De CAPDENAC à CAHORS

CAPDENAC.....	7 11	11 45	»	16 54
Lamadeleine.....	7 23	12 01	»	17 04
Toirac.....	7 34	12 15	»	17 13
Montbrun.....	7 42	12 26	»	17 20
Cajarc.....	7 52	12 41	»	17 30
Calvignac.....	8 2	12 54	»	17 39
St-Martin-Labouval..	8 9	13 03	»	17 45
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 13	»	17 52
Conduché.....	8 23	13 24	»	17 59
Saint-Géry.....	8 38	13 40	»	18 11
Vers.....	8 43	13 47	»	18 16
Arcambal.....	8 50	13 58	»	18 23
Cabessut.....	8 59	14 13	»	18 32
CAHORS.....	9 6	14 22	»	18 39

a. — Ce signe désigne un arrêt facultatif. (Pour descendre, demander l'arrêt au chef de train ; pour monter, s'adresser au personnel du point d'arrêt ou à défaut faire signe au conducteur).

NOTA. — Indépendamment des services d'autorails mentionnés ci-dessus, il existe également de nombreux trains. RENSEIGNEZ-VOUS DANS LES GARES.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

	(1)				EXP.
St-Denis-près-Martel.	4 50	9 15	14 44	17 58	18 43
Vayrac	4 58	9 23	14 50	18 4	18 48
Bétaille (*arrêt*).....	5 3	9 28	14 54	18 9	—
Puybrun.....	5 11	9 36	15 2	18 15	18 56
Bretenoux-Biars....	5 20	9 44	15 10	18 24	19 3
Port-de-Gagnac.....	5 26	9 50	15 16	18 31	—
Laval-de-Cère	5 34	9 58	15 23	18 39	19 14
Lamativie	5 53	10 15	15 40	18 56	19 28
Siran (*arrêt*).....	6 7	10 30	15 54	19 10	—
La Roquebrou.....	6 25	10 43	16 5	19 22	19 51
AURILLAC.. arrivée.	7 13	11 20	16 40	19 58	20 24

(1) A lieu du 1er Juillet au 26 Septembre.

Aurillac à St-Denis-près-Martel (2)

AURILLAC.. départ.	5 55	6 30	10 40	17 17	21 30
La Roquebrou.....	6 21	7 11	11 18	17 55	22 7
Siran (*arrêt*).....	—	7 22	11 29	18 6	—
Lamativie	6 43	7 36	11 43	18 21	22 31
Laval-de-Cère	6 56	7 51	11 58	18 40	22 46
Port-de-Gagnac.....	—	7 58	12 5	18 48	—
Bretenoux-Biars	7 8	8 13	12 19	19 6	23 3
Puybrun.....	7 15	8 20	12 26	19 13	23 11
Bétaille (*arrêt*).....	—	8 27	12 33	19 21	—
Vayrac	7 24	8 36	12 38	19 27	23 21
St-Denis-près-Martel.	7 29	8 43	12 44	19 34	23 28

(2) Du 1er Juillet au 26 Septembre.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

				EXP.	Périodique jour de foire
Le Buisson. dép.	»	7 33	10 37	17 11	
Sarlat..... dép.	6 40	9 40	12 »	17 47	17 58
Cazoulès.....	7 34	10 34	12 36	18 12	19 07
Souillac.....	7 50	10 50	12 46	18 17	19 18
Le Pigeon	8 » / 8 18	11 30 / 11 48	13 47 / 14 »	18 17 / 18 25	»
Baladou . Arrêt.	8 26	11 56	14 4	—	»
Martel.....	8 34	12 04	14 11	18 34	»
St-Denis-p.-Mart.	8 50	12 20	14 19	18 42	»

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7 30	—	—	9 10	13 »	16 40
Martel.....	7 39	—	—	9 26	13 13	16 56
Baladou	—	—	—	9 34	13 19	17 04
Le Pigeon	7 47	—	—	9 42	13 22	17 12
Souillac.....	7 55	—	—	9 59	13 31	17 30
Cazoulès.....	7 56	6 15	8 20	11 20	13 45	18 »
Sarlat.....	8 1	6 23	8 36	11 36	13 52	18 16
Le Buisson. ar.	8 27	7 31 / 5 30	9 30	12 30	14 28	19 10
	9 01	6 14	—	—	15 48	—

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	15 45	19 45	
CAPDENAC. a.	»	»	»	»	13 46	19 7	23 23	
CAPDENAC. d.	2 20	7 17	11 11	17 20	13 56	19 31	23 43	
FIGEAC	2 45	7 31	11 23	17 29	14 8	19 44	23 54	
Le Pournel.....	—	7 50	11 42	»	14 24	20 3	—	
Assier.....	3 35	8 1	11 54	»	14 33	20 13	0 16	
Flaujac (halte)...	—	8 10	12 3	»	14 42	20 21	—	
Gramat	5 7	8 23	12 18	»	14 54	20 34	0 34	
Rocamadour	5 19	8 35	12 28	»	15 7	20 45	0 44	
Montvalent.....	5 33	8 49	12 42	»	15 23	20 58	—	
St-Denis-p.-Martel arr.	5 47	8 58	12 51	»	15 33	21 7	1 3	
St-Denis-p.-Martel dép.	5 58	9 6	13 1	»	15 43	21 15	1 7	
Quatre-Routes....	6 9	9 16	13 11	»	15 52	21 25	—	
Turenne.....	6 21	9 26	13 21	»	16 2	21 34	—	
BRIVE..... ar.	6 54	9 48	13 44	»	16 27	21 54	1 39	
PARIS (Orsay) ar.	»	19 4	»	»	23 35	5 30	8 43	

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

				(Orsay)	(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	21 8	22 50	»	7 25	10 15	»	»
Brive..... dép.	3 47	8 19	»	14 3	17 13	18 16	»
Turenne.....	4 8	8 44	»	14 23	17 34	18 52	»
Quatre-Routes....	4 16	8 53	»	14 31	17 42	19 3	»
St-Denis-p.-Martel arr.	4 23	9 »	»	14 38	17 49	19 15	»
St-Denis-p.-Martel dép.	4 29	9 8	»	14 42	17 53	19 39	»
Montvalent.....	—	9 19	»	—	18 4	19 57	»
Rocamadour	4 56	9 37	»	15 6	18 20	20 46	»
Gramat	5 8	9 50	»	15 16	18 31	21 7	»
Flaujac (halte)...	—	10 3	»	—	18 43	»	»
Assier.....	5 27	10 13	»	15 34	18 53	21 42	»
Le Pournel.....	—	10 22	»	—	19 2	»	»
FIGEAC.....dép.	5 52	10 44	»	15 56	19 19	22 13	»
CAPDENAC ar.	6 1	10 53	»	16 5	19 28	22 26	»
CAPDENAC d..	6 27	11 20	»	16 14	19 43	»	»
TOULOUSE	9 56	15 28	»	19 13	23 29	»	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 21	16 55	»
Carsac	8 37	17 11	»
Grolejac.....	8 42	17 16	»
St-Cirq-Madelon.....	8 53	17 27	»
Payrignac (arr.).....	9 3	17 37	»
GOURDON.....	9 16	17 50	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	7 »	15 »	»
Payrignac (arr.).....	7 13	15 13	»
St-Cirq-Madelon.....	7 23	15 23	»
Grolejac.....	7 34	15 34	»
Carsac.....	7 39	15 39	»
SARLAT	7 52	15 52	»